



VILLE de MURET

Reçue le 19 Septembre 2008

M. J. SAVARY
Délégation régionale Sud Ouest de l'AF 3 V
Association Vélocycliste
Pour le développement du Cyclisme Urbain
5 avenue F. COLLIGNON
31200 TOULOUSE

Monsieur,

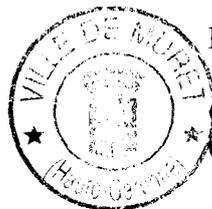
Pour faire suite à votre courrier adressé à M. Pierre IZARD, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne concernant une boucle d'accès au Parc du Confluent par piste cyclable, en date du 31 juillet 2008, je souhaite vous apporter quelques éléments de réponses.

En effet, la Communauté d'Agglomération du Muretain va étudier ce dossier car elle est concernée géographiquement.

Cette demande étant la première, je la communique auprès des services techniques afin qu'ils puissent travailler sur ce projet, déterminer la faisabilité, le coût et si la totalité du circuit que vous proposez dépend bien de notre Communauté d'Agglomération.

Je reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.



M. RUEDA

Conseiller délégué aux transports,
Circulation et déplacements.